

L'AGEFI

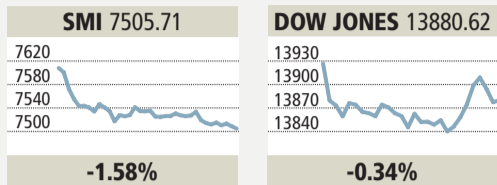
QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS EN 2012

LEGO SE RENFORCE ENCORE GRÂCE AU SEGMENT FILLES

PAGE 21

JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



LA LEX WEBER MENACE 14.000 EMPLOIS

Le Seco confirme les pires craintes

PAGE 9

ESSOR DE EFG FINANCIAL PRODUCTS
L'effet des grandes transactions

PAGE 3

NOUVELLE STRATÉGIE DE BB BIOTECH
Deux faveurs aux actionnaires

PAGE 6

L'APPLICATION DE COOALA À BIENNE
L'interaction marques-clients

PAGE 5

STRAUMANN SOUS LES ATTENTES
L'absence de visibilité confirmée

PAGE 6

BANQUE CANTONALE DU VALAIS ET ÉGALITÉ
La certification pionnière

PAGE 3

RECOURS DE NESTLÉ REJETÉ EN ALLEMAGNE
La victoire d'Ethical Coffee

PAGE 7

DEUX TIERS DES RÉSULTATS ONT ÉTÉ PUBLIÉS
Bonne tenue des sociétés du SLI

PAGE 12

L'accélérateur de développement



RAFFAEL MAIO. NetGuardians équipe déjà près de 40% des banques privées suisses avec sa solution contre la fraude bancaire. Perspectives à l'étranger.

L'entreprise NetGuardians, spécialisée dans la sécurité informatique, prévoit cette année d'accroître sa présence internationale, en particulier dans les pays émergents. Basée à Yverdon, le start-up créée en 2007 concentre son activité sur la commercialisation d'une solution de contrôle automatique et continu, destinée à lutter contre les fraudes internes et les comportements à risque au sein des institutions financières. Renforcée par l'arrivée dans le capital, à hauteur de 2 millions de francs, du fonds d'investissement Polytech Ventures (lancé par le Canton de Vaud et l'EPFL), l'entreprise de dix collaborateurs a revu ses perspectives à la hausse en matière de développement. Son CEO et COO, Raffael Maio, évoque la nécessaire adaptation à venir de l'organisation et du business-model de NetGuardians. Ce dernier repose exclusivement sur la déclinaison sur mesure de sa solution innovante en différents packages. Le prix de la licence se situe entre 50.000 francs et 500.000 francs, en fonction de la taille des institutions. Le cocréateur de l'entreprise et ingénieur en télécoms mise sur les multiples partenariats à l'étranger, devenus indispensables à sa croissance. Il évoque sa clientèle, qui est pour l'instant majoritairement suisse, ainsi que la diversification des marchés prévue à moyen terme. **PAGE 5**

La provocation pour porter haut l'économie genevoise

GENÈVE. Un business angel de réputation mondiale bouleverse les certitudes du développement économique.

NICOLETTE DE JONCAIRE*

«Tristement, le centre de gravité s'éloigne de Genève. Son formidable héritage ne suffit plus à y retenir les talents». Énoncé par Neil Rimer, co-fondateur d'Index Ventures et genevois de cœur sinon de souche, ce constat laisse songeur. Hôte de l'American International Club of Geneva hier, en compagnie du conseiller d'Etat Pierre-François Unger et de Lloyd La Marca, co-fondateur de la startup

Swiss TV, Neil Rimer s'est emporté contre un modèle économique qu'il juge périmé, bâti sur une gestion de fortune en fin de secret bancaire et un secteur horloger «producteur de bijoux hors d'âge». Il estime que les grandes aventures entrepreneuriales de notre époque se fondent sur l'innovation technologique et que Genève n'y joue plus aucun rôle moteur. Une vision qui n'étonne guère de la part d'un business angel de réputation mondiale, empreint des va-

leurs de Silicon Valley et investisseur de la première heure de Skype et de Dropbox. A force de ne pas connaître de vraie crise, Genève ne se remet plus suffisamment en question et il préconise un changement résolu des priorités: attirer des entreprises innovantes, les faire venir avec leurs talents et retenir en Suisse ceux formés par les grandes écoles comme l'EPFL, afin de créer un pôle de savoir, apte à séduire d'autres compétences et d'autres

entrepreneurs. Plus que les résultats académiques, il faut cultiver le goût du risque pour que puissent naître à Genève des sociétés qui métamorphoseront les équilibres économiques de demain. Et offrir un statut spécifique à celles susceptibles d'atteindre une dimension planétaire. La force d'un cluster d'excellence n'est pas question de taille, Helsinki ou Haïfa se sont montrées tout à fait capables d'accéder au rang de centres d'innovation mondiaux. **PAGE 8**

REMBOURSEMENT DE CAPITAL

Les résultats hors normes de Swiss Re

Le réassureur a réalisé l'année dernière une des meilleures performances de son histoire. Une redistribution de 7,50 francs par action est proposée.

Swiss Re a connu une année faste en 2012. Un des meilleurs résultats de son histoire, découlant d'une meilleure gestion des cycles ainsi que d'une plus grande discipline en matière de souscription des risques d'assurance et de gestion de son capital. Son bénéfice net a atteint 4,2 milliards de dollars, soit une hausse considérable par rapport à 2011 et un re-

dressement impressionnant depuis 2008 (une perte nette de 663 millions). Démontrant que les objectifs financiers 2011-2015 sont réalistes.

Swiss Re a un capital excédentaire de plus de 10 milliards de dollars, eu égard à une note AA. La solvabilité économique (SST) du groupe dépasse 200%. Cette situation et l'évolution de la rentabilité économique autorisent le remboursement d'un capital aux actionnaires d'environ 2,8 milliards de dollars. Cela signifie un dividende ordinaire de 3,50 francs et un dividende spécial de 4 francs par action. D'ici 2015, Swiss Re espère générer 20% à 25% de son chiffre d'affaires dans les marchés à forte croissance. **PAGE 4**

REYL & CIE S'IMPLANTE À LONDRES

Nouvelle étape du modèle de diversification

Reyl poursuit sa stratégie de diversification. Déjà présent à Paris, au Luxembourg, à Singapour et Hong Kong, la banque genevoise ouvre une filiale à Londres. L'objectif consiste à se rapprocher de sa cible des entrepreneurs internationaux et d'implanter au Royaume-Uni une vitrine pour ses différentes activités: gestion privée, private office, fonds de placement et corporate advisory.

Reyl ambitionne de gérer 200 à 300 millions d'ici deux ans dans sa filiale londonienne, dirigée par Ladislav Safyurtlu, qui supervisait auparavant le développement international du groupe. D'environ quatre milliards au moment de l'acquisition de la licence fin 2010, la masse sous gestion du



FRANÇOIS REYL. Le groupe genevois gère plus de 7 milliards de francs.

groupe a atteint 7,3 milliards fin 2012, dont 2,5 milliards dans l'asset management. La croissance a dépassé 60% sur la seule année dernière. La diversification du modèle d'affaires permet d'éviter de raisonner en termes de masse critique, explique le CEO François Reyl. **PAGE 4**

L'indépendance du contrôleur

Les commissions indépendantes de gestion et des finances sont un instrument efficace pour des finances publiques durables.

MARK SCHELKER*

Les finances de nombreux Etats sont arrivées aux limites de leurs possibilités. En particulier, la situation fiscale dans plusieurs pays européens est dramatique. L'endettement de pays traditionnellement solides, comme la France, est considérable et toujours crois-

sant. Les interventions monétaires de la Banque Centrale Européenne ont soulagé la situation à court terme, mais les problèmes de base ne sont toujours pas abordés de façon durable. Redressement et réformes constituent des sujets de discussion omniprésents. Mais si les budgets publics sont souvent si fortement déséquilibrés — quelle en est la cause? Bien sûr, il existe tout un éventail d'explications. Dans de nombreux cas, le dénominateur commun réside dans le fait que les processus décisionnels politiques sont fortement altérés au profit d'intérêts spécifiques et que les mécanismes politiques de contrôle sont désac-

tivés ou contournés. D'une part, nous savons que les institutions politiques, par exemple les mécanismes de règles budgétaires (comme le frein à l'endettement en Suisse), peuvent contribuer à la discipline budgétaire. D'autre part, nous savons aussi que des ex-

ceptions et des règlements spécifiques exercent continuellement un travail de sape ou que la manipulation des indicateurs financiers fondamentaux permet de les contourner. **SUITE PAGE 8**

*Université de Saint-Gall

LINDEGGER
OPTIQUE
maîtres opticiens

Genève www.lindegger-optic.ch



9 771421 948004 5 0008

LIBOR: les commissions de gestion cèdent l'affaire

L'affaire du Libor n'occupera plus les commissions de gestion. Fortes des justifications du directeur de la Finma Patrick Raaflaub, elles ont conclu que le dossier ne relevait plus de la haute surveillance parlementaire. D'autres questions resteront à régler par d'autres commissions. Les commissions de gestion avaient décidé d'entendre le directeur de l'autorité de surveillance des marchés financiers (Finma) après les critiques émises au sujet de la surveillance exercée sur la banque UBS. Si UBS s'est vu infliger une amende de 1,4 milliard de francs pour son implication dans les manipulations du taux Libor, le rôle de la Finma demeurerait flou. L'impartialité de l'instance a été mise en question car le directeur de sa division Banques, Mark Branson, a dirigé en 2006-2007 la filiale UBS Securities Japan, particulièrement dans la ligne de mire des enquêtes sur le taux de prêt interbancaire Libor. Mercredi, Patrick Raaflaub a fait le point devant les commissions. — (ats)

RÉTROCESSIONS:**Berne prêt à régler le cas**

Le Conseil fédéral est prêt à régler le dossier des rétrocessions des banques, notamment pour assurer une meilleure protection aux clients. Il attend toutefois les résultats des travaux en cours pour trancher, a-t-il répondu à Susanne Leutenegger Oberholzer (PS/BL). Selon un arrêt du Tribunal fédéral de fin octobre, les banques faisant de la gestion de fortune sont tenues de reverser à leurs clients toutes les rétrocessions perçues lors de la vente de parts de fonds. Dans une motion, la conseillère nationale socialiste se félicite de cette décision. — (ats)

GENÈVE: soutien à la dimension internationale

Berne va soutenir le développement de la Genève internationale. Le Conseil fédéral est prêt à présenter sa stratégie en la matière au Parlement. Il reste toutefois réservé sur l'effort financier à fournir. Le gouvernement «procédera à une analyse circonstanciée afin de déterminer l'instrument financier le plus approprié», explique-t-il dans sa réponse à une motion de Carlo Sommaruga. Appuyé par 120 autres conseillers nationaux de tous partis (hormis la Lega), le socialiste genevois réclame, outre un message, un crédit-cadre pluriannuel. — (ats)

NEUCHÂTEL: exercice légèrement excédentaire

Le Conseil d'Etat neuchâtelois in corpore a présenté les comptes 2012 et le bilan de législature 2010-2013 avec plus de raisons de se réjouir que les vagues traversées par l'exécutif ne pouvaient le laisser présager. Le compte de fonctionnement 2012 boucle avec un léger excédent de revenus de 96.000 francs, en amélioration de 17,4 millions de francs par rapport au budget. Les investissements nets se montent à 58,1 millions et sont proches de l'enveloppe allouée au budget de 60,5 millions. L'amélioration des comptes 2012 est due notamment à des recettes fiscales en progression par rapport au budget. Les recettes de l'impôt sur les personnes morales se montent à 173,6 millions de francs au lieu de 154 millions inscrits au budget. — (ats)

Moteurs de croissance désuets

AIC. Le dynamisme est d'abord affaire d'innovation et de risque. Le modèle genevois serait dépassé.

NICOLETTE DE JONCAIRE

«Redynamiser l'économie genevoise», titre du débat ouvert hier par Edward Karr, président de l'American International Club of Geneva (AIC) et Edward Schneider, président de son comité professionnel, semblait un tantinet excessif à Pierre-François Unger. Le Conseiller d'Etat rappelait que Genève n'a pas perdu un seul emploi depuis 2007 alors que le monde entier, et l'Europe plus particulièrement, souffrait d'une crise économique de première grandeur et que la Suisse subissait les avanies combinées du franc fort et des attaques de ses partenaires économiques. Diversifier, tant horizontalement que verticalement, pour échapper à la dépendance d'un ou deux secteurs forts, est la stratégie que mènent la ville et le canton. Si la gestion de fortune a souffert, le Trade Finance s'est taillé la part du lion — grâce, entre autres, à Gordon Brown — et, au niveau des échanges de matières premières mondiaux, un cargo



NEIL RIMER. Les grandes aventures entrepreneuriales se fondent sur l'innovation technologique.

de fret sur cinq est loué à Genève ce qui n'est pas si mal pour un pays sans accès à la mer. Qu'il ne suffise pas de se contenter des acquis, certes. Le chef du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) se veut le premier à promouvoir de nouvelles voies de développement — biotech, cleantech, formation — et préfère baisser le taux d'imposition de toutes les sociétés du canton plutôt que de perdre les quelques 50.000 emplois qui auraient accompagné la mise à niveau des entreprises auxiliaires, en conformité avec les exigences de l'Union Eu-

ropéenne. Il déplore que l'exemption accordée par Genève aux jeunes entreprises innovantes ne soit pas suivie au niveau fédéral. Neil Rimer, co-fondateur d'Index Ventures, ne s'est pas montré aussi satisfait des perspectives de la ville. Il juge son modèle économique périmé et estime que les grandes entreprises de demain se fondent sur l'innovation technologique, une caractéristique que Genève ne cultive guère. Le co-fondateur de la célèbre firme de venture capital conseille même à certains de ses protégés de quitter la région qui n'offre pas, à ses yeux, autant de dynamisme que d'autres places telles Londres. A ce propos, il déplore que Google ait préféré Zurich à Genève. Attirer des entreprises innovantes, les faire venir avec leurs experts, retenir en Suisse les talents formés par les grandes écoles comme l'EPFL et cultiver une culture du risque entrepreneurial depuis l'âge le plus tendre, sont les priorités que Genève doit retenir pour générer un dynamisme, susceptible d'y faire naître des socié-

tés capables d'atteindre une dimension planétaire. Représentant de ces startups tant convoitées, Lloyd La Marca, co-fondateur de Swiss TV (*L'Agefi du 31 octobre 2011*), a insisté sur le modèle typiquement suisse de sa société. Créatrice d'une application de vidéo à la demande, commercialisée par Naxoo et disponible sous forme d'application sur les Smart TV de Samsung, la société a été fondée par des suisses — qui en ont aussi assuré le financement — et opère sur une base propriétaire entièrement conçue et exécutée en Suisse, un terrain d'essai difficile, en raison de sa multiplicité linguistique. Cette année, Swiss TV lance ses applications mobiles et se prépare à l'exportation vers d'autres pays. ■

LE CO-FONDATEUR
D'INDEX VENTURES
CONSEILLE À CERTAINS
DE SES PROTÉGÉS
DE QUITTER GENÈVE.

Les limites de la libéralisation des horaires

La libéralisation de l'ouverture de magasins doit se limiter aux besoins avérés, selon le Conseil fédéral. Il refuse d'étendre la levée de l'interdiction de travailler la nuit et le dimanche à tous les commerces et services d'une superficie jusqu'à 120 m², comme le réclament les Vert'libéraux. Dans sa motion, le PVL réagit à la décision du Parlement d'autoriser les shops des stations-service à ouvrir 24 heures sur 24. Le parti juge cette mesure ni correcte, ni équitable en matière de concurrence. Autre grief: se cantonner aux axes d'autoroutes et aux axes de circulation importants à forte fréquentation touristique est nuisible du point de vue écologique et de l'aménagement du territoire. Car les consommateurs utiliseraient davantage la voiture et de nouveaux magasins ouvriraient le long des routes. Dans sa réponse hier, le Conseil fédéral dénonce un abandon général de l'interdiction du travail de nuit et du dimanche, moyennant une certaine surface. — (ats)

SUITE DE LA PAGE UNE

Indépendance essentielle du contrôleur

Tout cela empêche la mise en œuvre systématique d'une discipline budgétaire souhaitable.

L'exemple de la Grèce est illustratif à cet égard. Dans un premier temps, la seule règle fiscale contraignante qui avait été introduite par le traité de Maastricht a été édulcorée au sein de l'UE, puis contournée pendant de longues années en Grèce par la manipulation des chiffres. Ceci s'est passé sans que l'autorité de surveillance, la Cour des comptes, n'intervienne.

Mais sans disposer d'informations appropriées sur la situation financière, les citoyens et les contribuables ne sont pratiquement pas en mesure de contrôler le gouvernement et ils ne peuvent que difficilement exiger des budgets équilibrés. Au cours des dernières années, nous avons consacré notre recherche à la question suivante: comment parvenir à une information fiable des citoyens et des contribuables quant à la situation financière d'une part et aux effets financiers des mesures politiques proposées de l'autre?

Pour contrôler les indicateurs financiers tous les pays développés disposent d'une Cour des comptes qui est chargée de vérifier le bien-fondé des indicateurs financiers principaux. Toutefois, notre recherche montre que les différences dans la configuration de ces organes de surveillance jouent un rôle décisif.

Afin d'étudier le fonctionnement des Cours des comptes, nous avons analysé les Cours des comptes américaines au niveau des États fédérés. Cet exemple nous permet d'examiner l'influence de différences relatives à l'indépendance, au mandat de contrôle et à la compétence technique du président de la Cour des comptes en nous basant sur des méthodes sta-

tistiques. Il s'avère que l'indépendance par rapport au gouvernement, l'étendue des compétences de contrôle aussi bien que les compétences techniques du président de la Cour des comptes sont d'une importance cruciale. Des restrictions sur la durée du mandat du président de la Cour des comptes renforcent son indépendance et augmente le niveau de solvabilité — en termes de notation financière — de l'Etat fédéré respectif sur la base de nos analyses.

L'expertise professionnelle et l'élection directe du président de la Cour des comptes, conjuguées avec des compétences de contrôle étendues, ont, elles aussi, une influence positive sur la gestion financière. Ces analyses, parmi d'autres, permettent de se rendre compte de l'importance d'une surveillance indépendante du gouvernement.

Les citoyens et les contribuables sont, en outre, tributaires d'une évaluation indépendante des effets des décisions politiques envisagées. D'une part, il est difficile de comprendre les implications de mesures politiques complexes et d'en évaluer les conséquences financières à long terme. D'autre part, les informations mises à disposition quant à l'influence de mesures politiques sur les finances publiques sont le plus souvent insatisfaisantes.

Bien que la gestion prudente et l'utilisation efficiente des fonds publics correspondent à une préoccupation générale, l'engagement des hommes politiques pour atteindre ces objectifs est pratiquement inexistant. L'utilisation efficiente des fonds publics représente un bien public dont tous les hommes politiques profitent, bien qu'eux-mêmes n'y contribuent pas. C'est pourquoi ces mêmes hommes politiques préfèrent uti-

liser leur temps précieux pour représenter des intérêts particuliers bien organisés. Bien souvent des intérêts généraux tels que la prudence et l'efficacité ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'utilisation des fonds publics en raison de l'asymétrie de ces motivations.

Des instances indépendantes qui mettent précisément ces informations à disposition du public se sont développées depuis de nombreuses années dans les communes suisses. Les commissions de gestion et des finances locales ne procèdent pas seulement au contrôle des comptes, mais elles donnent aussi, à des degrés divers, leur avis sur les mesures politiques proposées et renseignent les citoyens sur les effets attendus au niveau des finances communales. Leurs membres sont élus directement par le peuple et indépendamment par les organes exécutifs de la commune. Selon le canton, elles sont investies de compétences de contrôle et de conseil plus ou moins étendues. Par analogie avec une Cour des comptes traditionnelle, elles contrôlent la comptabilité dans chaque canton, garantissant ainsi le bien-fondé des indicateurs financiers du bilan annuel.

Dans certains cantons, elles évaluent en outre l'utilisation des fonds lors de l'implémentation de mesures politiques et, parfois, également le projet de budget et les propositions politiques en attente de décision. Dans ce cadre, elles peuvent émettre des critiques circonstanciées sur le sens et la soutenabilité des mesures. Dans quelques cas, lors de l'assemblée communale, elles ont même la possibilité de soumettre des contre-propositions qui donnent alors lieu à une votation. Les commissions de gestion et des finan-

ces sont uniques en raison de la conjugaison de leurs compétences de contrôle et de conseil et de leur élection directe.

Les différences dans la configuration de ces commissions de gestion et des finances nous permettent d'appliquer des méthodes statistiques pour examiner les effets sur les finances communales. Nos résultats montrent que les pouvoirs de la commission de gestion et des finances — en fonction du degré des compétences de contrôle et de conseil — ont une influence significative et très importante du point de vue économique sur le montant de l'impôt et le volume des dépenses. Par comparaison avec des cantons caractérisés par la faiblesse de la commission de gestion et des finances (qui contrôle seulement la comptabilité par analogie avec une Cour des comptes), nous trouvons, dans les cantons où les compétences de contrôle et de conseil sont très étendues, une charge fiscale et des dépenses inférieures d'environ 15% à 20%.

Notre recherche montre l'importance de l'existence d'institutions indépendantes qui évaluent les informations financières importantes. Il est essentiel que chaque citoyen soit suffisamment et correctement informé pour prendre une décision lors d'élections ou de votations. Les réformes qui renforcent ces institutions placent les citoyens et leur capacité d'agir démocratiquement au centre de l'attention. De telles tentatives de réforme contrastent avec celles qui, pour la résolution de la crise

de la dette européenne, visent principalement une centralisation et une délégation plus poussées des compétences. Cependant, il n'y a pas de raison de penser qu'une centralisation et une coordination renforcées puissent réduire l'opacité de la politique budgétaire.

Actuellement, les discussions portent de plus en plus sur des approches étroitement liées aux résultats de notre recherche. Outre les règles fiscales exigées dans le pacte fiscal, des «conseils budgétaires» (désignés en anglais par Fiscal councils) sont de plus en plus souvent au cœur des débats. Au cours des dernières années, la Suède (en 2007), le Canada et la Hongrie (en 2008), ainsi que la Slovaquie et le Royaume-Uni (en 2010), parmi d'autres pays, ont mis des organes de surveillance indépendants en place.

Dans l'ensemble, ces organes sont compétents pour évaluer les indicateurs financiers et doivent surveiller le respect des règles budgétaires. Toutefois, il s'agit le plus souvent de collèges d'experts qui ne sont pas élus directement par les citoyens. Les expériences recueillies jusqu'ici semblent néanmoins confirmer que les conseils budgétaires indépendants peuvent avoir une influence bénéfique sur les finances publiques. Il serait à espérer que les conseils budgétaires puissent devenir des organes vraiment démocratiques, indépendants et bien ancrés dans les institutions et puissent se maintenir en place face à la pression des intérêts particuliers. (MS)

L'ÉTENDUE DES COMPÉTENCES DE CONTRÔLE
AUSSI BIEN QUE LES COMPÉTENCES TECHNIQUES
DU PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES
SONT D'UNE IMPORTANCE CRUCIALE.